

le diadème héréditaire au jabot,—bref, tous les signes extérieurs d'un esprit grave, méthodique et ami des traditions. Le vieillard m'attendait devant la porte ouverte de son petit salon : après une profonde inclination, il a saisi légèrement ma main entre deux doigts, et m'a conduit en face d'une vieille dame d'apparence assez simple qui se tenait debout devant la cheminée : M. le marquis de Champcey d'Hauterive ! a dit alors M. Laubépin de sa voix forte, grasse et emphatique ; puis tout à coup, d'un ton plus humble, en se retournant vers moi : Mme Laubépin !

Nous nous sommes assis, et il y a eu un moment de silence embarrassé. Je m'étais attendu à un éclaircissement immédiat sur ma situation définitive : voyant qu'il était différé, j'ai présumé qu'il ne pouvait être d'une nature agréable, et cette présomption m'était confirmée par les regards de compassion discrète dont Mme Laubépin m'honorait furtivement. Quant à M. Laubépin, il m'observait avec une attention singulière, qui ne me paraissait pas exempte de malice. Je me suis rappelé alors que mon père avait toujours prétendu flairer dans le cœur du cérémonieux tabellion et sous ses respects affectés, un vieux reste de levain bourgeois, roturier, et même jacobin. Il m'a semblé que ce levain fermentait un peu en ce moment, et que les secrètes antipathies du vieillard trouvaient quelque satisfaction dans le spectacle d'un gentilhomme à la torture. J'ai pris aussitôt la parole, en essayant de montrer, malgré l'accablement réel que j'éprouvais, une pleine liberté d'esprit :—Comment, monsieur Laubépin, ai-je dit, vous avez quitté la place des Petits-Pères, cette chère place des Petits-Pères ? Vous avez pu vous décider à cela ? Je ne l'aurais jamais cru.

—Mon Dieu ! monsieur le marquis, a répondu M. Laubépin, c'est effectivement une infidélité qui n'est point de mon âge ; mais en cédant l'étude, j'ai dû céder le logis, attendu qu'un panonceau ne se déplace pas comme une enseigne.

—Cependant vous vous occupez encore d'affaires ?

—A titre amical et officieux, oui, monsieur le marquis. Quelques familles honorables, considérables, dont j'ai eu le bonheur d'obtenir la confiance pendant une pratique de quarante-cinq années, veulent bien encore quelquefois, dans des circonstances particulièrement délicates, réclamer les avis de mon expérience, et je crois pouvoir ajouter qu'elles se repentent rarement de les avoir suivis.

Comme M. Laubépin achevait de se rendre à lui-même ce témoignage, une vieille domestique est venue annoncer que le dîner était servi. J'ai eu alors l'avantage de conduire Mme Laubépin dans la salle voisine. Pendant tout le repas, la conversation s'est trainée dans la plus insignifiante banalité, M. Laubépin ne cessant d'attacher sur moi son regard perçant et équivoque, tandis que Mme Laubépin prenait, en m'offrant de chaque plat, ce ton douloureux et pitoyable qu'on affecte auprès du lit d'un malade. Enfin on s'est levé, et le vieux notaire m'a introduit dans son cabinet, où l'on nous a aussitôt servi le café. Me faisant asseoir alors, et s'adressant à la cheminée :—Monsieur le marquis, a dit M. Laubépin, vous m'avez fait l'honneur de me confier le soin de liquider la succession de feu M. le marquis de Champcey d'Hauterive, votre père. Je m'apprétais hier même à vous écrire, quand j'ai su votre arrivée à Paris, laquelle me permet de vous rendre compte de vive voix du résultat de mon zèle et de mes opérations.

—Je pressens, monsieur, que ce résultat n'est pas heureux.

—Non, monsieur le marquis, et je ne vous cacherais pas que vous devez vous armer de courage pour l'apprendre ; mais il est dans mes habitudes de procéder avec méthode. Ce fut, monsieur, en l'année 1820, que Mlle Louise-Hélène Dugault Delatouche d'Érouville fut recherchée en mariage par Charles-Christian Olliot, marquis de Champcey d'Hauterive. Investi par une sorte de tradition séculaire de la direction des intérêts de la famille Dugault Delatouche, et admis en outre dès longtemps près de la jeune héritière de cette maison sur le pied d'une familiarité respectueuse, je dus employer tous les arguments de la raison pour combattre le penchant de son cœur et la détourner de cette funeste alliance. Je dis funeste alliance, non pas que la fortune de M. de Champcey, malgré quelques hypothèques dont elle était grevée dès cette époque, ne fût égale à celle de Mlle Delatouche ; mais je connaissais le caractère et le tempérament, héréditaires en quelque sorte, de M. de Champcey. Sous les dehors séduisants et chevaleresques qui le distinguaient comme tous ceux de sa maison, j'apercevais clairement l'irréflexion obstinée, l'incurable légèreté, la fureur de plaisir, et finalement l'implacable égoïsme...

—Monsieur, ai-je interrompu brusquement, la mémoire de mon père m'est sacrée, et j'entends qu'elle le soit à tous ceux qui parlent de mon père devant moi.

—Monsieur, a repris le vieillard avec une émotion soudaine et violente, je respecte ce sentiment ; mais, en parlant de votre père, j'ai grand-peine à oublier que je parle de l'homme qui a tué votre mère, une enfant héroïque, une sainte, un ange !

Je m'étais levé fort agité. M. Laubépin, qui avait fait quelques pas à travers la chambre, m'a saisi le bras.—Pardonnez-moi, jeune homme, m'a-t-il dit ; mais j'aimais votre mère. Je l'ai pleurée. Veuillez me pardonner.—Puis, se replaçant devant la cheminée :—Je reprends, a-t-il ajouté, du ton solennel qui lui est ordinaire ; j'eus l'honneur et le chagrin de rédiger le contrat de mariage de madame votre mère. Malgré mon insistance, le régime dotal avait été écarté, et ce ne fut pas sans de grands efforts que je parvins à introduire dans l'acte une clause protectrice qui déclarait inaliénable, sans la volonté légalement constatée de madame votre mère, un tiers environ de ses apports immobiliers. Vaine précaution, monsieur le marquis, et je pourrais dire précaution cruelle d'une amitié mal inspirée, car cette clause fatale ne fit que préparer à celle dont elle devait sauvegarder le repos ses plus insupportables tourments,—j'entends ces luttes, ces querelles, ces violences dont l'écho dut frapper vos oreilles plus d'une fois, et dans lesquelles on arrachait l'un par l'autre le pain de ses enfants !

—Monsieur, je vous en prie !

—Je m'incline, monsieur le marquis... Je ne parlerai que du présent. A peine honoré de votre confiance, mon premier devoir, monsieur, était de vous engager à n'accepter que sous bénéfice d'inventaire la succession embarrassée qui vous était échue.

—Cette mesure, monsieur, m'a paru outrageante pour la mémoire de mon père, et j'ai dû m'y refuser.

M. Laubépin, après m'avoir lancé un de ces regards inquisiteurs qui lui sont familiers, a repris :—Vous n'ignorez pas apparemment, monsieur, que, faute d'avoir usé de cette faculté légale, vous demeurez passible des charges de la succession, lors même que ces charges excéderaient la valeur. Or j'ai actuellement le devoir pénible de vous apprendre, monsieur le marquis, que...